Niveau(x) d'enseignement: 1
Centre d'intérêt: 620

Numéro EDUQ : 9370847

Orientation "L'alimentation au Québec : voies d'action pour le milieu scolaire" : protocole d'évaluation de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire / réalisé par [le] Département de santé communautaire, Hôpital de l'Enfant-Jésus. -- [Québec] : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation : Ministère de l'éducation : Ministère de la santé et des services sociaux, 1992.
45 f. en foliotation multiple ; 28 cm.

Vedette(s)-secondaire(s): Hôpital de l'Enfant-Jésus. Département Santé communautaire * Québec (Province). Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation * Québec (Province). Ministère de l'éducation * Québec (Province). Ministère de la santé et des services sociaux

Descripteur(s): Alimentation * Education alimentaire * Habitudes alimentaires * Politique gouvernementale * Commission scolaire * Ecole * Instrument d'évaluation * Projet * Education préscolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le protocole d'évaluation vise d'abord à établir le profil des écoles et des commissions scolaires qui participent à l'étude puis à évaluer le processus d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire et enfin à évaluer les effets de l'application d'une telle politique. L'échantillon de l'étude est constitué de vingt commissions scolaires. Le protocole définit les objectifs et variables du projet d'évaluation et décrit la méthodologie. A l'annexe 1, on retrouve le plan d'entrevue pour les commissions scolaires et à l'annexe 2, le plan d'entrevue pour les écoles avec services alimentaires.

Type de document:

20163
MFN:169

937847

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST

ORIENTATION «L'ALIMENTATION AU QUÉBEC;

VOIES D'ACTION POUR LE MILIEU SCOLAIRE»

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

RÉALISÉ PAR :
DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

AVRIL 1992

9370847

ORIENTATION «L'ALIMENTATION AU QUÉBEC;

VOIES D'ACTION POUR LE MILIEU SCOLAIRE»

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

RÉALISÉ PAR :
DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

AVRIL 1992

Responsable de l'évaluation :

Louise Therrien
Conseillère en recherche

Conception :

Andrée Fafard
Agente de projet

Louise Therrien
Conseillère en recherche

Collaboration :

Céline Morrow
Conseillère en programmation

Montage et traitement de texte :

Liette Vézina
Secrétaire médicale

Projet d'évaluation subventionné par la direction de la Santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

COLLECTE DES DONNÉES ET COLLABORATION AU TRAITEMENT ET À L'ANALYSE DES DONNÉES

Région Saguenay Lac Saint-Jean (02)

Danielle B. Dufour
DSC de Chicoutimi

Région de Québec (03)

Céline Morrow
DSC de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

Région Mauricie-Bois-Francs (04)

Suzanne Michaud
DSC Centre hospitalier Sainte-Marie

Nathalie Ratté
DSC de l'Hôpital Sainte-Croix

Région de l'Outaouais (07)

Jeannette Allard
DSC Centre hospitalier régional de l'Outaouais

Région Abitibi-Témiscamingue (08)

Pauline Fortin
CRSSS-DSC de l'Abitibi-Témiscamingue

Région Côte-Nord (09)

Louise Constantin
CRSSS-DSC Côte-Nord

Région de Montréal (06)

Contrairement aux autres régions du Québec, dans la région de Montréal (06), les DSC ne sont pas sollicités pour l'évaluation de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire. C'est la coordonnatrice de la politique alimentaire en milieu scolaire au Conseil scolaire de l'Ile de Montréal, Danielle Sabourin, et des diététistes des Commissions scolaires de cette région qui seront invitées à cette fin.

Cette démarche différente s'explique par le fait qu'il existe une politique alimentaire en milieu scolaire dans la région de Montréal, depuis plus de quinze (15) ans. Le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal en assure la coordination et chaque commission scolaire bénéficie des services d'une diététiste pour gérer cette politique dans leur milieu respectif. La contribution de la région de Montréal doit être précisée sous peu. Elle permettra d'augmenter le nombre de commissions scolaires et d'écoles sélectionnées.

Région Chaudière-Appalaches (12)

Cécile Caron
DSC Centre hospitalier de Beauce

Région de Lanaudière (14)

Monique Ducharme
DSC Centre hospitalier régional de Lanaudière

Région des Laurentides (15)

Louise Ferragne
DSC Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Région Montérégie (16)

Marie-Paule Leblanc
DSC de l'Hôpital Charles LeMoyne

Sylvie Renaud
DSC de l'Hôpital Honoré-Mercier

Lydia Rocheleau
DSC Centre hospitalier de Valleyfield

TABLE DES MATIÈRES

1. L'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» . . 1

2. L'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire 1

3. Projet d'évaluation de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire . . 2

3.1 Objectifs et variables de l'étude 3

3.1.1 Établir le profil des écoles et des commissions scolaires qui participent à l'étude 3

3.1.2 Évaluer le processus d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire 4

3.1.3 Évaluer les effets de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire 5

3.2 Méthodologie 6

3.2.1 Sélection des commissions scolaires et des écoles 6

3.2.2 Sélection des informateurs-clés 9

3.2.3 Collecte des données et instruments de mesure 9

3.2.4 Validation des instruments de mesure 10

3.3 Formation des interviewers 10

3.4 Plan d'analyse 11

3.5 Confidentialité 12

ANNEXE 1 Plan d'entrevue pour les commissions scolaires 14

ANNEXE 2 Plan d'entrevue pour les écoles avec services alimentaires 24

1. L'ORIENTATION «L'ALIMENTATION AU QUÉBEC; VOIES D'ACTION POUR LE MILIEU SCOLAIRE»

En 1988, les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, ainsi que de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation proposaient l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire». Celle-ci vise essentiellement **à amener les élèves de l'éducation préscolaire, du primaire et du secondaire à bien s'alimenter de manière à maintenir et à améliorer leur santé et ce, en tenant compte du contexte socio-économique québécois.**[1]

Pour atteindre ce but, trois (3) objectifs ont été privilégiés :

1. Favoriser chez les élèves, l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes reliées à l'application des principes de saine alimentation.

2. Offrir, aux élèves, des services qui permettent une saine alimentation en tenant compte de leurs goûts et de leur capacité financière ainsi que de l'environnement et des ressources existantes.

3. Favoriser, chez les élèves, la consommation d'aliments nutritifs.

Ces objectifs se traduisent par 3 voies d'action. **La première** concerne l'acquisition de saines habitudes alimentaires grâce à une formation adéquate. **La deuxième** porte sur l'amélioration des services alimentaires de l'école. Enfin, **la troisième voie d'action** réfère à la consommation d'aliments sains et nutritifs. De plus, s'ajoute une incitation à favoriser l'utilisation des produits bio-alimentaires québécois.

L'implantation de l'orientation repose sur 3 grandes étapes : l'information et le perfectionnement, l'appropriation et l'application d'une politique alimentaire.

2. L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Les voies d'action représentent le fil conducteur pour l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire. Il n'y a donc pas un projet d'application clairement défini. Il y a plutôt différents modèles d'application que l'évaluation permettra de décrire. Ces modèles sont influencés par les divers acteurs impliqués et par les particularités de chacun des milieux scolaires.

---

[1] Ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» document d'orientation.

Ainsi, les écoles **avec services alimentaires** peuvent appliquer l'ensemble des voies d'actions proposées. Les écoles **offrant seulement un local pour le dîner** peuvent appliquer les 2 premières voies d'action soit celles concernant la formation adéquate des élèves et l'amélioration des services alimentaires. Les écoles **sans service alimentaire** ne peuvent appliquer que la voie d'action concernant la formation des élèves. De plus, tel que défini à la phase d'appropriation de l'orientation[2], chaque voie d'action contient plusieurs interventions possibles ou composantes qui peuvent être mises en application à des degrés divers.

3. PROJET D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

L'évaluation de l'application s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale visant à évaluer l'ensemble du processus d'implantation de l'orientation (information et perfectionnement, appropriation et application d'une politique alimentaire), de même que les changements observés à l'école et ultérieurement chez les élèves.

L'évaluation de l'application servira à :

- obtenir différents modèles d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire;
- évaluer les effets de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire sur les programmes et les activités d'éducation et sur les services alimentaires;
- fournir des informations utiles aux milieux scolaires pour les motiver à poursuivre leurs actions ou encore pour leur permettre de bénéficier des expériences des autres;
- recueillir des informations permettant d'expliquer certains résultats de l'étude d'impact chez les élèves.

---

[2] Orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» Évaluation de l'appropriation. Rapport d'étape, première collecte de données, hiver 1991. DSC Hôpital de l'Enfant-Jésus.

3.1 OBJECTIFS ET VARIABLES DE L'ÉTUDE

3.1.1 Établir le profil des écoles et des commissions scolaires qui participent à l'étude

Cet objectif vise à décrire les caractéristiques de ces 2 milieux en fonction d'un certain nombre de paramètres. Les utilisateurs des résultats de cette étude pourront se référer à ces caractéristiques de base pour appuyer la possibilité de reconduire une démarche d'application d'une politique alimentaire dans un milieu similaire.

Principales variables à l'étude pour les écoles

- région administrative
- commission scolaire;
- ordres d'enseignement;
- nombre d'élèves;
- types d'école (avec services alimentaires, offrant seulement un local pour le dîner, sans service alimentaire);
- types de gestion;
- niveau d'adhésion selon l'indice global déterminé lors de l'évaluation de l'appropriation;
- utilisation des produits bio-alimentaires québécois;
- proportion d'élèves-dîneurs;
- niveau socio-économique;
- présence de communautés culturelles autres que québécoise ou canadienne française.

Principales variables à l'étude pour les commissions scolaires

- région administrative;
- ordres d'enseignement;
- nombre d'élèves;
- participation à une session de perfectionnement;
- adhésion à une politique alimentaire;
- année d'adhésion;
- voies d'action retenues;
- utilisation des produits bio-alimentaires québécois.

3.1.2 Évaluer le processus d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire

Cet objectif vise à décrire les moyens prévus (actions, ressources, modes d'organisation), à analyser s'ils ont été mis en place ainsi qu'à faire ressortir les facteurs ayant facilité ou entravé le processus d'application.

Principales variables à l'étude pour le fonctionnement :

- instigateur du projet (fonction, provenance, temps investi dans le projet);
- responsable (fonction, provenance, temps investi dans le projet);
- historique du projet (date de démarrage, événements majeurs);
- participation à une session de perfectionnement (laquelle, quand, source de référence);
- principaux partenaires à l'interne et à l'externe du milieu scolaire (fonctions, provenance, rôles, temps investi dans le projet);
- mode d'organisation (structures, rôles);
- mécanismes de coordination et de liaison;
- principaux mandats;
- étapes retenues dans l'application de la politique, temps prévu pour leur réalisation, état d'avancement;
- facteurs facilitants;
- difficultés, solutions.

Principales variables à l'étude pour chacune des voies d'actions[3] :

- objectifs retenus;
- raisons justifiant le choix des objectifs;
- moyens/activités, outils permettant de réaliser les objectifs;
- action ponctuelle, répétée périodiquement ou continue;
- état d'avancement;
- procédure d'évaluation en vigueur pour mesurer l'atteinte des objectifs (éléments considérés et méthode utilisée).

---

[3] Les voies d'action sont les suivantes : formation des élèves, amélioration des services alimentaires, consommation d'aliments sains et nutritifs. Les mêmes variables sont aussi retenues pour l'utilisation préférentielle des produits bio-alimentaires québécois.

3.1.3. Évaluer les effets de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire

Cet objectif vise à faire ressortir les résultats obtenus suite à la mise en oeuvre des moyens (actions, ressources, modes d'organisation) permettant d'atteindre les objectifs de l'orientation ainsi qu'à porter un jugement sur ces résultats.

Principales variables à l'étude pour chacune des voies d'action[4] :

- résultats observés;
- changements observés par rapport à l'état de situation pré-implantation (avant la participation de représentants de la commission scolaire ou d'écoles rattachées à la commission scolaire à une session de perfectionnement sur l'orientation);
- facteurs facilitants;
- difficultés, solutions.

Principales variables à l'étude permettant de porter un jugement sur les résultats obtenus :

- pertinence de reconduire la démarche retenue dans un autre milieu présentant les mêmes caractéristiques que celles du profil établi précédemment;
- éléments déterminants (points forts et limites de la démarche);
- suggestions pour inciter d'autres milieux scolaires à participer;
- influence de l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» dans la démarche;
- étapes d'implantation où l'orientation a été la plus utile;
- aspects de l'orientation utilisés pour définir et réaliser la démarche d'application de la politique alimentaire en milieu scolaire (au niveau des documents d'orientation, des guides afférents, des activités de perfectionnement...);
- attentes par rapport aux ministères concernés par l'orientation (MEQ, MSSS et MAPAQ) et à leurs réseaux respectifs, afin de les soutenir dans leurs actions.

---

[4] Les voies d'action sont les suivantes : formation des élèves, amélioration des services alimentaires, consommation d'aliments sains et nutritifs. Les mêmes variables sont aussi retenues pour l'utilisation préférentielle des produits bio-alimentaires québécois.

3.2 MÉTHODOLOGIE

L'évaluation portera sur des études de cas. Pour diverses considérations pratiques, il n'est pas possible de procéder à des mesures pré et post-implantation. Le problème est toutefois contourné en recueillant l'état de situation post-implantation et en décrivant de façon rétrospective les changements observés par rapport à l'état de situation pré-implantation.

3.2.1 Sélection des commissions scolaires et des écoles

Dans la majorité des cas, pour être sélectionnées, les commissions scolaires et les écoles ont participé à l'évaluation de l'appropriation et sont situées sur le territoire des DSC associés à la présente évaluation. Les études de cas sont réalisées pour des commissions scolaires-types et des écoles-types définies à la lumière des résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation de l'appropriation.

Le choix considéré représente les principales situations observées à l'échelle du Québec et permet d'obtenir une variété de modèles-types d'application d'une politique alimentaire. Les modèles-types retenus ne seront cependant pas investigués de façon systématique dans chacune des régions. Toutefois, les régions intéressées à produire un portrait régional de tous les modèles-types peuvent augmenter l'échantillon et utiliser les instruments de mesure développés à cette fin dans le présent protocole d'évaluation. De plus, cette initiative peut permettre d'identifier des acteurs dominants dans le milieu scolaire qui vont faciliter l'émergence, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique alimentaire dans d'autres commissions scolaires et écoles de la région.

Les écoles-types faisant l'objet d'évaluation ont été définis en fonction des paramètres suivants :

- niveaux d'adhésion (global, partiel) versus types d'école (avec services alimentaires, offrant seulement un local pour le dîner, sans service alimentaire);

- ordres d'enseignement (préscolaire et primaire, secondaire et intégrée);

- types de gestion (auto-gestion, concession) et types de région (centrale, périphérique, éloignée).

Parmi les 379 écoles potentielles, 29 écoles-types constituent l'échantillon de l'étude. Le tableau présenté à la page suivante illustre la distribution des écoles-types selon les paramètres mentionnés précédemment.

Les commissions scolaires-types faisant l'objet d'évaluation répondent au critère suivant : existence d'une politique alimentaire avec ou sans résolution adoptée par le conseil des commissaires. Elles sont également sélectionnées en fonction de l'ordre d'enseignement et du type de région.

Parmi les 32 commissions scolaires potentielles, 20 commissions scolaires-types constituent l'échantillon de l'étude. Le tableau présenté à la page suivante décrit la distribution des commissions scolaires-types selon les critères énoncés ci-dessus.

DISTRIBUTION DES ÉCOLES-TYPES

TYPES D'ÉCOLES	NIVEAUX D'ADHÉSION	TYPES DE RÉGION					
		CENTRALE		PÉRIPHÉRIQUE		ÉLOIGNÉE	
		Préscolaire et primaire	Secondaire et intégrée	Préscolaire et primaire	Secondaire et intégrée	Préscolaire et primaire	Secondaire et intégrée
Avec services alimentaires auto-gérés	complet partiel	--- ---	1 ---	2 2	1 1	--- ---	--- 1
Avec services alimentaires gérés par un concessionnaire	complet partiel	1 ---	1 1	2 2	2 1	--- ---	--- 1
Avec un local pour dîner	complet partiel	1 ---	--- ---	1 2	--- 1	1 ---	1 ---
Sans service alimentaire	complet	1	---	1	---	1	---

DISTRIBUTION DES COMMISSIONS SCOLAIRES-TYPES

NIVEAUX D'ADHÉSION	TYPES DE RÉGION		
	CENTRALE	PÉRIPHÉRIQUE	ÉLOIGNÉE
Politique alimentaire avec résolution	1	6	0
Politique alimentaire sans résolution	3	6	4

3.2.2 Sélection des informateurs-clés

Les personnes sollicitées pour participer à cette évaluation sont les gestionnaires qui ont la responsabilité du dossier de l'alimentation en milieu scolaire. Il peut s'agir d'un directeur, d'un directeur adjoint, d'un coordonnateur ou d'un responsable des services complémentaires aux élèves, des services de l'enseignement ou des services administratifs.

L'interviewer contacte d'abord le responsable des services complémentaires de la direction régionale du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour établir la procédure de communication lui permettant de s'introduire dans les commissions scolaires et dans les écoles sélectionnées pour l'étude. Il précise également avec ce dernier les modalités pour informer les commissions scolaires et les écoles de la région de la démarche d'évaluation en cours.

L'interviewer contacte par la suite la personne qui a agi comme informateur-clé dans le cadre de l'évaluation de l'appropriation. Celle-ci peut répondre en totalité ou en partie aux questions posées ou désigner d'autres personnes qu'elle juge plus apte pour répondre à certaines sections du questionnaire.

L'interviewer ajoute un complément d'informations en faisant connaître ses impressions sur la situation des milieux scolaires.

3.2.3 Collecte des données et instruments de mesure

La collecte des données se fait par entrevues au cours des mois de mai et juin 1992. Elle est réalisée par des responsables du dossier «nutrition» dans les DSC. Les DSC associés à cette évaluation sont ceux dont les milieux scolaires de leur territoire ont participé à l'étude sur l'appropriation de l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire».

L'interviewer dispose d'un plan d'entrevue et d'une grille lui permettant de colliger toutes les informations requises. Il a également un registre permettant d'indiquer les noms des commissions scolaires et des écoles participantes ainsi que le nom des personnes rencontrées, leur fonction et leur numéro de téléphone.

Deux prototypes du plan d'entrevue, dont un pour la commission et un pour l'école avec services alimentaires, sont présentés en annexe de ce document. Dans ce dernier cas, il est possible d'appliquer l'ensemble des voies d'actions proposées par l'orientation. Ce prototype a aussi été adapté pour les milieux scolaires offrant seulement un local pour le dîner ou pour ceux n'ayant pas de service alimentaire. Dans ces cas, certaines sections du prototype présenté en annexe sont retranchées, car elles ne s'appliquent pas.

Les informations permettant d'établir le profil descriptif des commissions scolaires et des écoles sont colligées par le DSC de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, sur la première partie de la grille de collecte de données, dans la section «identification». Ces informations proviennent des résultats de l'évaluation de l'appropriation : première collecte de données. L'interviewer choisit parmi des écoles et des commissions scolaires du même type celles qu'il retient pour les fins de l'étude. Il vérifie également la véracité des informations colligées et enregistre les modifications, s'il y a lieu. Il contacte au maximum 3 écoles et 2 commissions scolaires.

3.2.4 Validation des instruments de mesure

Les instruments de mesure sont prétestés par 3 interviewers participant à l'étude. Le prétest permet de vérifier la pertinence et la compréhension des questions, la capacité de répondre et la structure du plan d'entrevue et de la grille de collecte des données. Dans ce dernier cas, il s'agit de vérifier l'exhaustivité, l'exclusivité et l'ordre des questions, les espaces prévus pour colliger les données et les catégories de réponse précodées.

Le prétest permet également d'indiquer approximativement le temps requis pour effectuer la démarche des contacts des informateurs-clés et pour réaliser la collecte des données. Il permet aussi de connaître le type et le nombre d'informateurs-clés rencontrés.

3.3 FORMATION DES INTERVIEWERS

Les interviewers participent à une journée d'information et de formation sur l'implantation et l'évaluation de l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire».

- Ils reçoivent de l'information sur l'état du dossier d'implantation de l'orientation, sur le contexte et le cadre global d'évaluation de l'orientation ainsi que sur le protocole d'évaluation de l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire.

  De plus, ils reçoivent une formation sur les éléments du protocole d'évaluation de l'application qui requièrent leur collaboration. La stratégie et les instruments de collecte des données ainsi que les plans d'analyse et de traitement des données font l'objet d'un examen approfondi.

3.4 PLAN D'ANALYSE

Le plan d'analyse présenté dans ce document est préliminaire. Les données recueillies lors des entrevues seront principalement traitées par une méthode d'analyse de contenu. Celle-ci sera facilitée par le fait qu'une partie des informations recueillies sont pré-catégorisées. Pour les autres, il faudra procéder au regroupement des réponses obtenues par catégories, en fonction des thèmes retenus.

L'analyse qualitative portera sur chacune des études de cas. Des regroupements seront faits pour dégager des modèles-types d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire qui seront analysés en fonction des caractéristiques de base des commissions scolaires et des écoles.

L'analyse permettra de répondre à plusieurs questions, dont les suivantes :

Quels types de personnes sont associés à l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire?

Quels sont les principaux modes d'organisation?

Quels sont les points communs entre les différents modes d'organisation?

Quels sont les principaux mandats que se donnent les commissions scolaires? Les écoles? Quelles sont les ressemblances et distinctions? Sont-ils complémentaires?

Quelles sont les principales étapes franchies par les milieux scolaires dans l'implantation de l'orientation?

Quels sont les principaux objectifs et moyens retenus?

Le processus d'implantation est-il le même partout?
Quelles sont les différences?

Quels sont les extrants, les réalisations qui se dégagent de la démarche d'implantation d'une politique alimentaire en milieu scolaire?

Quels sont les principaux changements observés par rapport à l'état de situation pré-implantation?

Quel est l'impact des modèles d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire sur la rentabilité des services alimentaires auto-gérés?

Quels sont les éléments qui ressortent comme facilitant ou entravant l'implantation d'une politique alimentaire?

Quelles sont les conditions de réussite pouvant être associées à l'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire?

La démarche d'implantation d'une politique alimentaire en milieu scolaire est-elle «exportable»? Y-a-t-il des conditions?

Quelles sont les suggestions pour faciliter la participation d'autres milieux scolaires?

Comment l'orientation répond-t-elle à leurs besoins?

Comment l'orientation pourrait-elle mieux les aider?

3.5 CONFIDENTIALITÉ

La confidentialité sera respectée. Les informations recueillies ne seront pas associées à une commission scolaire ou à une école particulière lors de l'analyse des données et de la production du rapport. Elles seront présentées en fonction de commissions scolaires-types et d'écoles-types définies à partir des paramètres énoncés à la section 3.2.1.

ANNEXE 1

PLAN D'ENTREVUE POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

ORIENTATION «L'ALIMENTATION AU QUÉBEC; VOIES D'ACTION POUR LE MILIEU SCOLAIRE»

ÉVALUATION DE L'APPLICATION

PLAN D'ENTREVUE POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

AVRIL 1992

ÉVALUATION DE L'APPLICATION

PLAN DE L'ENTREVUE
POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

INTRODUCTION

Suggestions de points à préciser :

- Préciser que cette évaluation s'inscrit dans la continuité de l'évaluation de l'appropriation à laquelle il ou elle a déjà participé

- Rappeler les principaux objectifs de l'évaluation

  L'information recueillie servira à :
  - Obtenir différents modèles d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire;
  - Fournir des informations utiles aux milieux scolaires pour les motiver à poursuivre leur action ou encore pour leur permettre de bénéficier de l'expérience des autres
  - Examiner les changements survenus dans le milieu scolaire suite à l'implantation d'une politique alimentaire

  Il ne s'agit donc pas de juger leurs actions mais d'obtenir leur point de vue, leurs idées.

- Rappeler que toute l'information demeurera confidentielle, les renseignements recueillis ne seront pas associés directement à une commission scolaire particulière dans l'analyse des données et dans les rapports mais plutôt à des «types» de commission scolaire.

- Présenter les grandes parties de l'entrevue

  1) Les principales personnes impliquées dans ce projet et leurs rôles
  2) Les structures mises en place et les mécanismes de coordination mis sur pied
  3) Les grandes lignes de leur plan d'action et les principaux moyens élaborés pour le réaliser
  4) Leur perception des points forts et points faibles de leur démarche, leurs suggestions et leurs attentes pour améliorer l'implantation de l'orientation et l'implication des milieux scolaires

- Préciser avec la personne qui seront les informateurs-clés puisque différentes personnes peuvent être requises pour compléter certaines sections plus spécifiques de l'entrevue (ex: pour la voie d'action concernant la formation des élèves ou pour celle touchant à la gestion des services alimentaires)

RESPONSABLES ET PARTENAIRES

1 - Qui a été le(la) principal instigateur(trice) du projet ?

Est-il(elle) toujours la personne responsable du projet ?

2 - Quand le projet a-t-il démarré ?

Comment a-t-il démarré ?

(Bref historique sans toutefois entrer dans le détail des étapes. Se situer plutôt en fonction d'événements majeurs tels que lancements régionaux, contacts avec le comité régional, participation à une session, principaux problèmes ou situation particulière qui les ont amenés à se préoccuper de l'alimentation, etc).

STRUCTURES ET RÔLES

3 - Qui sont ses principaux partenaires tant à l'interne qu'à l'externe ?

(Relever leur fonction, milieu de travail et temps consacré au dossier)

4 - Quels sont les rôles des principaux partenaires ?

5 - Comment êtes-vous organisés ?
Avez-vous des comités (ou groupe de travail, ou autre regroupement plus ou moins officiel mais principalement concerné par le dossier de l'alimentation en milieu scolaire) ?

Si oui, relever son nom et sa composition (nb de personnes, fonctions, et si possbile le temps consacré au dossier).

6 - Quels sont vos mécanismes de coordination ?
Quels sont vos mécanismes de liaison à l'interne et à l'externe ?

7 - Quels sont vos principaux mandats concernant l'implantation d'une politique alimentaire ?

Quelles sont vos responsabilités propres (à la commission scolaire vs celles des écoles par exemple) ?

ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE

8 - Quelles sont les principales étapes constituant votre plan d'action ?

Quel est le temps prévu pour leur réalisation ? (si possible en nombre de semaine)

Quel est l'état d'avancement de chacune des étapes retenues ?

9 - Quels sont les mécanismes que vous avez mis en place pour ce projet afin de faire le lien ou le suivi avec les écoles ?

10- Quels sont les mécanismes que vous avez mis en place pour favoriser l'application de la politique par vos écoles ?

Quelle est la latitude des écoles concernant leur implication dans la politique ?
Leur participation est-elle volontaire ou obligatoire ?

Y-a-t-il des spécificités en fonction des 3 voies d'action ou encore de l'utilisation préférentielle des produits bio-alimentaires québécois? Si oui, lesquelles ?

Les 3 voies d'action concernent : - la formation des élèves
- l'amélioration des services alimentaire
- la consommation d'aliments sains et nutritifs

11- Avez-vous prévu des mécanismes d'évaluation de votre démarche ou de l'implication des écoles ?

Si oui, quels sont les principaux éléments retenus et les méthodes utilisées ?

UTILISATION PRÉFÉRENTIELLE DES PRODUITS BIO-ALIMENTAIRES QUÉBÉCOIS

12- Avez-vous pour objectif de favoriser l'utilisation de produits bio-alimentaires québécois ?

Si oui :

Pourquoi avez-vous retenu cet objectif ?

Quels sont les principaux moyens (ou actions, outils ou ressources) que vous avez mis ou prévoyez mettre en place afin de réaliser cet objectif ?

Est-ce une action ponctuelle ou que vous désirez répéter ou encore rendre continue ou intégrée à votre fonctionnement?

13- Avez-vous prévu une procédure d'évaluation afin de voir si vos actions sont efficaces?

Quels sont les principaux aspects que vous prévoyez évaluer ?
Quelles sont les principales méthodes que vous prévoyez utiliser pour ce faire ?

14- Quels sont les résultats que vous percevez à ce moment-ci suite à vos actions au niveau de l'utilisation préférentielle des produits bio-alimentaires québécois ?

Voyez-vous des changements si vous vous comparez à votre situation avant le début de vos actions ? (avant leur participation à une session de perfectionnement)

15- Quels sont les principaux problèmes que vous avez vécus dans l'implantation de cet élément ?

Quelles solutions y avez-vous apportées ?

16- Recommanderiez-vous à un milieu similaire au vôtre de répéter votre démarche à ce niveau (utilisation préférentielle des produits bio-alimentaires québécois) ?

Si oui, quels aspects recommanderiez-vous plus spécifiquement? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

CONCLUSION AU SUJET DE LEUR DÉMARCHE D'IMPLANTATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

17- Pensez-vous que votre démarche d'implantation d'une politique alimentaire en milieu scolaire pourrait être applicable à d'autres milieux similaires au vôtre ?

18- Quels sont les éléments que vous jugez déterminants dans les succès de votre projet?

19- Quels sont les principaux problèmes ou difficultés que vous avez vécus dans votre démarche d'implantation (ex: dans l'organisation de ce projet, la mise en place de vos structures ou dans l'application de votre plan d'action) ?

Quelles sont les solutions possibles ?

20- Quelles sont vos suggestions pour inciter d'autres milieux scolaires à s'impliquer dans un dossier tel que l'alimentation en milieu scolaire?

21- Quelle a été l'influence de l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» dans votre démarche ?

22- À quelle(s) étape(s) l'orientation vous a-t-elle été le plus utile ?

23- Quels sont les aspects de l'orientation auxquels vous avez eu recours pour définir et réaliser votre démarche d'application ?
(ex: documents d'orientation, guides, activités de perfectionnement, support des réseaux des 3 ministères, etc.)

24- Quelles sont vos attentes par rapport aux 3 ministères concernés par l'orientation et à leurs réseaux respectifs afin de vous soutenir dans vos actions ?

ANNEXE 2

PLAN D'ENTREVUE POUR LES ÉCOLES AVEC SERVICES ALIMENTAIRES

ORIENTATION «L'ALIMENTATION AU QUÉBEC; VOIES D'ACTION POUR LE MILIEU SCOLAIRE»

ÉVALUATION DE L'APPLICATION

PLAN D'ENTREVUE POUR LES ÉCOLES AVEC SERVICES ALIMENTAIRES

AVRIL 1992

ÉVALUATION DE L'APPLICATION

PLAN D'ENTREVUE POUR LES ÉCOLES AVEC SERVICES ALIMENTAIRES

INTRODUCTION

Suggestions de points à préciser :

- Préciser que cette évaluation s'inscrit dans la continuité de l'évaluation de l'appropriation à laquelle il ou elle a déjà participé

- Rappeler les principaux objectifs de l'évaluation

  L'information recueillie servira à :
  - Obtenir différents modèles d'application d'une politique alimentaire en milieu scolaire;
  - Fournir des informations utiles aux milieux scolaires pour les motiver à poursuivre leur action ou encore pour leur permettre de bénéficier de l'expérience des autres
  - Examiner les changements survenus dans le milieu scolaire suite à l'implantation d'une politique alimentaire

  Il ne s'agit donc pas de juger leurs actions mais d'obtenir leur point de vue, leurs idées.

- Rappeler que toute l'information demeurera confidentielle, les renseignements recueillis ne seront pas associés directement à une école particulière dans l'analyse des données et dans les rapports mais plutôt à des «types» d'écoles.

- Présenter les grandes parties de l'entrevue

  1) Les principales personnes impliquées dans ce projet et leurs rôles
  2) Les structures mises en place et les mécanismes de coordination mis sur pied
  3) Les grandes lignes de leur plan d'action et les principaux moyens élaborés pour le réaliser
  4) Leur perception des points forts et points faibles de leur démarche, leurs suggestions et leurs attentes pour améliorer l'implantation de l'orientation et l'implication des milieux scolaires

- Préciser avec la personne qui seront les informateurs-clés puisque différentes personnes peuvent être requises pour compléter certaines sections plus spécifiques de l'entrevue (ex: pour la voie d'action concernant la formation des élèves ou pour celle touchant à la gestion des services alimentaires)

RESPONSABLES ET PARTENAIRES

1 - Qui a été le(la) principal instigateur(trice) du projet ?

Est-il(elle) toujours la personne responsable du projet ?

(Relever leur fonction, milieu de travail et temps consacré au dossier)

2 - Quand le projet a-t-il démarré ?
Comment a-t-il démarré ?

(Bref historique sans toutefois entrer dans les détails. Se situer en fonction d'événements majeurs tels que lancements régionaux, contacts avec la commission scolaire, etc.)

Avez-vous participé à une session de perfectionnement ? (Aucune, une ou deux)

Si oui,
- à quelle(s) session(s) avez-vous pris part ?
- à quel moment ?
- par qui avez-vous été invité ?

Si non,
- avez-vous reçu une invitation ? (Note: il est normal que la majorité des écoles n'aient pas été invité puisque les sessions s'adressaient d'abord aux gestionnaires des commissions scolaires)
- en avez-vous entendu parler par la commission scolaire ou une école ?

STRUCTURES ET RÔLES

3 - Qui sont les principaux partenaires tant à l'interne qu'à l'externe ?

(Relever leur fonction, milieu de travail et temps consacré au dossier)

4 - Quels sont les rôles des principaux partenaires ?

5 - Comment êtes-vous organisés ?
Avez-vous des comités (ou groupe de travail, ou autre regroupement plus ou moins officiel mais principalement concerné par le dossier de l'alimentation en milieu scolaire) ?

Si oui, relever son nom, sa composition (nb de personnes, fonctions, temps consacré au dossier).

Quels sont vos mécanismes de coordination ?
Quels sont vos mécanismes de liaison à l'interne et à l'externe ?

6 - Quels sont vos principaux mandats concernant l'implantation d'une politique alimentaire ?

7 - Quelles sont les principales étapes constituant votre plan d'action ?
Quel est le temps prévu pour leur réalisation ?
Où en êtes-vous rendu pour chacune de ces étapes (état d'avancement) ?

TRANSITION

Rappeler que l'orientation comporte 3 voies d'action soit :

- la formation des élèves
- l'amélioration des services alimentaire
- la consommation d'aliments sains et nutritifs

de même qu'une incitation à utiliser les produits bio-alimentaires québécois de façon préférentielle

Réviser la situation de l'école à ce sujet.

Indiquer que seules les voies d'action pertinentes à leur situation sont examinée en détails.

Notes : Les questionnaires ont été construits en fonction des particularités des écoles (avec services alimentaires ou non). Les questions peuvent donc varier en fonction des types d'écoles.

Il est possible que pour les prochaines sections, différentes personnes soient sollicitées pour donner l'information. **Il n'est pas nécessaire de poser toutes les questions à toutes les personnes rencontrées.** Ne poser que les questions auxquelles la personne rencontrée peut répondre (ex: le responsable des services alimentaires pourra difficilement répondre aux questions reliées à la formation des élèves, vous n'avez donc pas à lui poser les questions qui s'y rapportent).
Vous pouvez toutefois poser les mêmes questions à différentes personnes si vous croyez qu'elles apporteront des réponses ou points de vue complémentaires.
L'important est d'obtenir l'ensemble des informations requises avec l'ensemble des personnes consultées.

Pour les écoles primaires : Bien préciser avec le répondant s'il considère ou non les services de garde de l'école dans ses réponses.

VOIE D'ACTION I : FORMATION DES ÉLÈVES

8 - Quels sont les principaux objectifs que vous vous êtes fixés afin d'implanter cette voie d'action ?

9 - **Pour chaque objectif :**

Pourquoi avez-vous retenu cet objectif ?

Quels sont les principaux moyens (ou actions, outils ou ressources) que vous avez mis ou prévoyez mettre en place afin de réaliser cet objectif ?

Est-ce une action ponctuelle, une action que vous désirez répéter périodiquement ou rendre continue ou intégrée ?

Quel est l'état d'avancement de son application ?

De façon générale :

10- Avez-vous prévu évaluer si vos actions ont permis d'atteindre les objectifs visés ?

Quels sont les principaux éléments considérés dans votre évaluation ?
Quelle(s) méthode(s) d'évaluation utilisez-vous ?

11- Quels sont les principaux résultats que vous percevez à ce moment-ci suite à vos actions au niveau de la formation des élèves ?

Voyez-vous des changements si vous vous comparez à votre situation avant le début de vos actions ? (avant leur participation à une session de perfectionnement)

Plus particulièrement:
- pour quels niveaux scolaires voyez-vous des changements ?
- dans quels cours ces changements ont-ils lieu ?

Y-a-t-il des changements au niveau du nombre d'heures dans une année scolaires consacrées aux contenus reliés à la nutrition et l'alimentation
- dans les cours où ces contenus font partie du programme ?
- dans les autres cours ?
- dans les autres activités de l'école ?

12- Quels sont les principaux problèmes que vous avez vécu dans l'implantation de cette voie d'action ?

Quelles solutions y avez-vous apporté ?

13- Recommanderiez-vous à un milieu similaire au vôtre de répéter votre démarche s'il voulait implanter cette voie d'action (formation des élèves) ?

Si oui, quels aspects recommanderiez-vous plus spécifiquement? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

VOIE D'ACTION II : AMÉLIORATION DES SERVICES ALIMENTAIRES

14- Quels sont les principaux objectifs que vous vous êtes fixés afin d'implanter cette voie d'action ?

Pour chaque objectif :

Pourquoi avez-vous retenu cet objectif ?

Quels sont les principaux moyens (ou actions, outils ou ressources) que vous avez mis ou prévoyez mettre en place afin de réaliser cet objectif ?

Est-ce une action ponctuelle, une action que vous désirez répéter périodiquement ou rendre continue ou intégrée ?

Quel est l'état d'avancement son application ?

De façon générale :

15- Avez-vous prévu évaluer si vos actions ont permis d'atteindre les objectifs visés ?

Quels sont les principaux éléments considérés dans votre évaluation ?
Quelle(s) méthode(s) d'évaluation utilisez-vous ?

16- Y-a-t-il près de l'école, des commerces ou restaurants fréquentés à l'heure du dîner par les élèves ? (En d'autres termes, quels sont vos concurrents ?)

Indiquer le type de commerce et une estimation de la fréquentation par les élèves le midi.

17- Quels sont les principaux résultats que vous percevez à ce moment-ci suite à vos actions au niveau de l'amélioration des services alimentaires ?

Voyez-vous des changements si vous vous comparez à votre situation avant le début de vos actions ? (avant leur participation à une session de perfectionnement)

Les questions 18 à 21 servent à spécifier les réponses concernant les résultats et changements observés. Tous ces éléments de réponse doivent être recueillis qu'ils aient été communiqués de façon spontanée par le répondant ou en utilisant ces questions spécifiques.

18- a) Quels sont les changements spécifiques que vous avez observé au niveau de la fréquentation de vos services alimentaires ?

Pouvez-vous faire une estimation en pourcentage de ce changement de fréquentation?

18- b) Combien «d'assiettes principales» vendiez-vous avant le début du projet ?
Combien en vendez-vous maintenant ? Quel est le prix pour ce menu ?

Si vous n'avez pas obtenu l'information auparavant :

Aviez-vous un bar à salade avant le début du projet ?
En avez-vous un maintenant ?

Si ils ont un bar à salade :

Combien vendiez-vous de portion-repas à ce moment ?
Combien vendez-vous de portion-repas maintenant ? Quel en est le prix ?

Qu'en est-il des boissons, soupes, desserts ou autres items vendus à la carte ?

19- Avez-vous observé des changements
- au niveau du temps d'attente ?
- dans la satisfaction des usagers ?
- dans la satisfaction du personnel des services alimentaires ?

20- Si l'école met des équipements d'appoint tels que fours à micro-ondes ou réfrigérateurs à la disposition des élèves :

Quel est le taux d'utilisation de ces équipements ?

21- **Pour les services autogérés seulement :**

Vos services alimentaires sont-ils cette année en déficit, en surplus ou en état d'auto-financement ?

Quels sont les changements spécifiques que vous avez observé au niveau de la rentabilité de vos services alimentaires ?

22- Quels sont les principaux problèmes que vous avez vécu dans l'implantation de cette voie d'action ?

Quelles solutions y avez-vous apporté ?

23- Recommanderiez-vous à un milieu similaire au vôtre de répéter votre démarche s'il voulait implanter cette voie d'action (amélioration des services alimentaires) ?

Si oui, quels aspects recommanderiez-vous plus spécifiquement? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

VOIE D'ACTION III : CONSOMMATION D'ALIMENTS SAINS ET NUTRITIFS

24- Quels sont les principaux objectifs que vous vous êtes fixés afin d'implanter cette voie d'action ?

Pour chaque objectif :

25- Pourquoi avez-vous retenu cet objectif ?

Quels sont les principaux moyens (ou actions, outils ou ressources) que vous avez mis ou prévoyez mettre en place afin de réaliser cet objectif ?

Est-ce une action ponctuelle, une action que vous désirez répéter périodiquement ou rendre continue ou intégrée ?

Quel est l'état d'avancement de son application ?

De façon générale :

26- Avez-vous prévu évaluer si vos actions ont permis d'atteindre les objectifs visés ?

Quels sont les principaux éléments considérés dans votre évaluation ?
Quelle(s) méthode(s) d'évaluation utilisez-vous ?

27- Quels sont les principaux résultats que vous percevez à ce moment-ci suite à vos actions au niveau de la consommation d'aliments sains et nutritifs ?

Voyez-vous des changements si vous vous comparez à votre situation avant le début de vos actions ? (avant leur participation à une session de perfectionnement)

28- Quels sont les principaux problèmes que vous avez vécu dans l'implantation de cette voie d'action ?

Quelles solutions y avez-vous apporté ?

29- Recommanderiez-vous à un milieu similaire au vôtre de répéter votre démarche s'il voulait implanter cette voie d'action (consommation d'aliments nutritifs) ?

Si oui, quels aspects recommanderiez-vous plus spécifiquement? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

UTILISATION PRÉFÉRENTIELLE DES PRODUITS BIO-ALIMENTAIRES QUÉBÉCOIS

30- Avez-vous pour objectif de favoriser l'utilisation de produits bio-alimentaires québécois ?

Si oui : •

Pourquoi avez-vous retenu cet objectif ?

Quels sont les principaux moyens (ou actions, outils ou ressources) que vous avez mis ou prévoyez mettre en place afin de réaliser cet objectif ?

Est-ce une action ponctuelle ou que vous désirez rendre continue, intégrée ?

Quel est l'état d'avancement de son application ?

31- Avez-vous prévu évaluer si vos actions ont permis d'atteindre les objectifs visés ?

Quels sont les principaux éléments considérés dans votre évaluation ?
Quelle(s) méthode(s) d'évaluation utilisez-vous ?

32- Quels sont les principaux résultats que vous percevez à ce moment-ci suite à vos actions au niveau de l'utilisation des produits bio-alimentaires québécois ?

Voyez-vous des changements si vous vous comparez à votre situation avant le début de vos actions ? (avant leur participation à une session de perfectionnement)

33- Quels sont les principaux problèmes que vous avez vécus dans l'implantation de cet élément ?

Quelles solutions y avez-vous apportées ?

34- Recommanderiez-vous à un milieu similaire au vôtre de répéter votre démarche à ce niveau (produits bio-alimentaires québécois) ?

Si oui, quels aspects recommanderiez-vous plus spécifiquement? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?

CONCLUSION AU SUJET DE LEUR DÉMARCHE D'IMPLANTATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

35- Pensez-vous que votre démarche d'implantation d'une politique alimentaire pourrait être applicable à d'autres milieux similaires au vôtre?

36- Quels sont les éléments que vous jugez déterminants dans les succès de votre projet? Pourquoi ?

37- Quels sont les principaux problèmes ou difficultés que vous avez vécu dans l'organisation de ce projet, la mise en place de vos structures ou dans l'application de votre plan d'action ?

Quelles sont les solutions possibles ?

38- Quelles sont vos suggestions pour inciter d'autres milieux scolaires à s'impliquer dans un dossier tel que l'alimentation en milieu scolaire ?

39- Quelle a été l'influence de l'orientation «L'alimentation au Québec; voies d'action pour le milieu scolaire» dans votre démarche ?

40- À quelle(s) étape(s) l'orientation vous a-t-elle été le plus utile ?

41- **Ne poser cette question que si vous n'avez pas obtenu les éléments de réponse auparavant :**

Quels sont les aspects de l'orientation auxquels vous avez eu recours pour définir et réaliser votre démarche d'application ?
(ex: documents d'orientation, guides, activités de perfectionnement, support des réseaux des 3 ministères, etc.)

42- Quelles sont vos attentes par rapport aux 3 ministères concernés par l'orientation et à leurs réseaux respectifs afin de vous soutenir dans vos actions ?